

se priver de l'utilité de cette sorte de bâtimens, qui d'ailleurs sont indispensablement nécessaires pour transporter les dépêches de la cour. A l'égard des remarques que l'on avoit faites à la Porte que le navire arrivé de Tanagerok étoit plus grand que les paquebots ordinaires, le ministre russe soutient que cela n'est arrivé par aucune autre raison, que parce qu'il ne s'y étant point trouvé d'autres bâtimens pouvant servir de paquebots, on avoit été obligé d'emploier le navire en question. La Porte soutient par contre, que comme la dernière convention fixe d'une manière fort claire la liberté de la navigation russe de la mer-noire à la mer-blanche aux seuls navires marchands, il est incontestable que tous les autres bâtimens qui portent le pavillon de guerre, ou qui sont montés en guerre, en sont exclus, & qu'en conséquence elle n'admettra même point les paquebots, l'envoie de Russie pouvant recevoir, dit la Porte, les dépêches de sa cour par terre & y envoyer les siennes par la même voie; & que quant au commerce de la Russie en ce pays, il n'étoit point assez étendu pour avoir besoin d'un paquebot. Effectivement la Russie n'a encore en cette capitale qu'une seule maison commerçante sous la direction d'étrangers, laquelle n'a pas eu beaucoup de succès jusqu'à présent. En attendant l'on est fort curieux ici d'apprendre comment le ministère de Russie, instruit par deux couriers expédiés par M^r. de Stachieff, prendra ce qui s'est passé à cette occasion: de plus il s'est aussi éle-